



Conseiller financier (H/F/X)

Comptabilité - Assurances

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous avez le nez fin pour repérer les bons coups ou les bonnes affaires ? Vous savez prendre des risques quand il faut mais aussi jouer la sécurité quand c'est nécessaire ? Pourquoi ne pas devenir Conseiller financier ou Conseillère financière !

Le Conseiller financier **maîtrise les notions économiques fondamentales** : contexte économique, indicateurs économiques, analyse micro-économique des marchés. Ce métier permet de **conseiller et d'orienter ses clients potentiels**, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, **en matière de placements**.

Alors si vous souhaitez devenir un as de la finance, voici notre conseil : rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 80% de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation permet de bénéficier d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de

demandeur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2023-2024.

Débouché(s) métier(s)

Conseiller financier indépendant / Conseillère financière indépendante

Employé / Employée dans une banque

Employé / Employée dans une agence spécialisée

Débouché(s) future(s) formation(s)

Candidat Courtier en assurances (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/candidat-courtier-en-assurances>)

Candidat stagiaire Conseiller fiscal / Expert-comptable (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/candidat-stagiaire-conseiller-fiscal-expert-comptable>)

Point(s) fort(s)

Contact client Travail au bureau et sur le terrain Travail en équipe ou en autonomie

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Examen FEBELFIN en intermédiation bancaire/service de financement en fin de 1ère année

Aptitudes

Pour travailler dans le milieu de la finance, il est primordial d'avoir une bonne connaissance des marchés et d'avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse.



Programme

1ère année :

- X06/5 Economie financière et monétaire (32h)
- X06/5 Mathématique financière + utilisation d'Excel (42h)
- X06/5 Droit civil (contractuel/social) (32h)
- X06/5 Législation bancaire/ sureté/ protection vie privée (16h)
- X06/5 Crédit privé (36h)
- X06/5 Bourse (+ accès des PME au capital à risque) (40h)
- X06/5 Placements (18h)
- X06/5 Compliance (8h)
- X06/5 Déontologie du conseiller financier (8h)
- X06/5 Préparation examen intermédiation bancaire (14h)

2ème année :


- X06/6 Analyse financière (40h)
- X06/6 Méthodes comptables et lecture de bilans (36h)
- X06/6 Crédit professionnel (36h)
- X06/6 Placements spécifiques (52h)
- X06/6 gestion de portefeuille (12h)
- X06/6 Fiscalité des placements (12h)
- X06/6 Marketing/publicité (12h)
- X06/6 Vente et communication (20h)
- X06/6 Suivi du TFE (16h)
- X06/6 Préparation examen intermédiation crédit (8h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou l'enseignement supérieur de promotion sociale.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription à la formation**.





Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

lux@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

